

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19001 - 74ÈME ANNÉE

Succès de la manifestation organisée par l'Intersyndicale

Forte mobilisation pour le service public



De très nombreux manifestants ont répondu à l'appel de l'Intersyndicale Cfdt, CFE-CGC, CFTC, CGTR, FO, FSU, UNSA, Solidaires lors du défilé entre le Petit Marché et la Préfecture. La mobilisation pour sauver le service public s'amplifie à La Réunion, avec comme illustration concrète la présence importante de personnels du CHU en grève contre les suppressions de poste et la menace qui pèse sur le maintien de leur salaire.



Dans la manifestation, une partie de la délégation du PCR.

Ce 22 mai était une journée de grève et de manifestation dans la fonction publique. À La Réunion, une manifestation s'est déroulée dans les rues de Saint-Denis à l'appel de l'Intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGTR, FO, FSU, UNSA, Solidaires. Elle a rassemblé de nombreux manifestants. Une délégation du Parti communiste réunionnais était présente aux côtés des syndicats, avec notamment Yvan Dejean, porte-parole du PCR, et des militants venus de toute l'île.

Le CHU Réunion en première ligne

Le gouvernement mène en effet une politique qui constitue une attaque sans précédent contre le service public. Le programme du candidat Macron prévoyait déjà 120.000 suppressions de poste. Ce qui est appliqué actuellement va bien au-delà, car il organise la précarisation du personnel. En effet, la proportion des contractuels augmente. Ce sont autant de travailleurs qui sont soumis à la loi El-Khomri et aux Ordonnances Macron qui facilitent les licenciements et affaiblissent les syndicats. Pour beaucoup, l'offensive lancée contre le statut du cheminot en

France constitue la pointe avancée d'une remise en cause beaucoup plus large du statut du fonctionnaire. C'est la menace d'un retour plus de 70 ans en arrière.

À La Réunion, le taux de chômage est trois fois supérieur à celui de la France. Plus de 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Cela rend le service public encore plus indispensable. Mais notre île subit les effets des décisions prises à Paris. Elles ferment la porte de la titularisation à plus de 70 % des agents de la fonction publique territoriale.

Elles ont aussi un effet immédiat sur l'accès aux soins. Un plan de suppression de postes est prévu au CHU de La Réunion, avec en plus la menace d'une baisse de salaire pour des milliers d'agents en raison de la volonté de supprimer l'indexation des primes. Ceci explique la présence massive de personnels de santé hier dans le défilé.

Gilbert Annette sévèrement critiqué

Malgré les difficultés de circulation, les manifestants étaient déjà nombreux au rendez-vous devant le Petit-Marché. En parcourant la rue du Maréchal Leclerc puis en descendant la rue de Paris, le cortège s'est renforcé au fur et à mesure des arrivées pour atteindre sans doute plusieurs milliers devant la préfecture.

Du côté des personnels du CHU, les critiques se concentrent sur la gestion de l'équipe dirigée par Lionel Callenge. Les travailleurs ont souvent répété « Callenge démission », comparant sa politique à celle du président de la République.

La CGTR Fonction publique s'est pour sa part arrêtée longuement devant la Mairie de Saint-Denis pour dénoncer la répression subie par les syndicalistes CGTR. La CGTR FPT a souligné que le syndicat était maltraité et que c'est à Saint-Denis que le dialogue social est le plus mauvais des 24 communes de La Réunion. Cet arrêt prolongé s'explique également par le fait que Gilbert Annette, maire de Saint-Denis, est un fidèle soutien du président de la République et donc de la politique de casse sociale qui fait se lever un nombre grandissant de manifestants.

Après près de trois heures de marche, le défilé est arrivé devant la Préfecture. Les agents du service public se sont massivement mobilisés hier. Le message est clair : le gouvernement ne doit pas remettre en cause le service public, rempart contre les inégalités. C'est une toute autre politique qui doit être mise en œuvre.

M.M.



Edito

Toute La Réunion relève d'un « plan banlieues »

Hier en France, le président de la République présentait ses propositions pour améliorer la situation des banlieues. Ce sont des quartiers peuplés par des millions de personnes, où le taux de chômage est nettement plus important qu'ailleurs. Le chef de l'État avait commandé un rapport à Jean-Louis Borloo, ancien ministre de la Ville. Ce dernier a fait des propositions impliquant d'importants investissements soutenus par l'État. Ces préconisations sont soutenues par les élus concernés, ainsi que par l'Association des maires de France.

Dans son discours hier, le chef de l'État n'a pas fait sienne les recommandations du « plan Borloo ». Il est allé sur un autre registre, appelant à rompre avec ce qui s'est fait jusqu'à présent. Autrement dit, les principales idées de ce rapport seront enterrées. Le chef de l'État pense que la solution passe par les entreprises, notamment les plus riches. Et il leur demande de bien vouloir embaucher des jeunes habitants dans ces quartiers pauvres. Un vœu pieux, car cette annonce n'est assortie d'aucune mesure contraignante.

À La Réunion, c'est l'ensemble du pays qui peut relever d'un « plan banlieues ». Cette situation résulte d'une politique inadaptée en raison de l'intégration impossible de La Réunion à la France. C'est aussi l'héritage du pillage colonial marqué par l'esclavage et les profits considérables réalisés à l'époque par les bénéficiaires du commerce des épices, notamment le sucre. En raison de cette histoire et de l'existence d'un peuple réunionnais, le PCR a plaidé depuis sa fondation pour que les Réunionnais gèrent eux-mêmes leurs affaires. Cette revendication de responsabilité est partagée par un spectre toujours plus large de responsables politiques. La réforme constitutionnelle approche, et avec elle l'heure de vérité.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

À l'initiative du Comité de solidarité Chagos La Réunion

Une délégation chagossienne bientôt à La Réunion

Du 28 mai au 3 juin, une délégation de 13 personnes du Groupe Réfugiés Chagos séjournera dans notre île à l'invitation du Comité de solidarité Chagos-La Réunion. Georges Gauvin, président du Comité, et Jean-Yves Carré ont présenté hier à la presse le contexte et le programme de cette visite.

Entre 1963 et 1973, la totalité du peuple chagossien a été déportée par les autorités britanniques vers Maurice et les Seychelles en raison de la construction de la plus grande base militaire des États-Unis située en dehors de leur territoire. Les Chagossiens ne cessent de se battre pour avoir le droit de retourner vivre dans leur pays. C'est à La Réunion qu'ils ont pu faire connaître leur cause au monde, à l'occasion d'une conférence tenue par Paul Vergès et Olivier Bancoult, dirigeant du Groupe réfugiés Chagos (GRC). Ce lien de solidarité ne s'est jamais démenti depuis. Il s'est renforcé avec la création voici 8 ans du Comité de solidarité Chagos La Réunion. Présidé par Georges Gauvin, le Comité se fixe comme buts de faire connaître à l'opinion réunionnaise le combat des chagossiens, et d'apporter une aide financière à leur lutte.

C'est dans ce cadre qu'une délégation des Chagos séjournera dans notre île du 28 mai au 3 juin. Elle sera conduite par Olivier Bancoult. À cette occasion, la délégation présentera une exposition qui circulera dans plusieurs communes.

Le programme commencera par un premier temps fort dès l'arrivée à l'aéroport le 28 mai. Le lendemain, les Chagossiens seront à Sainte-Suzanne pour visiter les différents sites de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. En effet, quand ils retourneront dans leur pays, les Chagossiens comptent reconstruire un pays capable de produire lui-même toute l'énergie dont il a besoin.

Le mercredi 30 mai, une journée Chagos aura lieu au centre culturel

Zéлиндор : exposition, en fin d'après-midi échanges musicaux entre les tambours chagossiens et le maloya suivis par un buffet avec des spécialités chagossiennes.

Le jeudi 31 mai, les Chagossiens seront à Saint-Pierre. Des animations seront organisées devant la Mairie dès le matin. La ville accueillera également le soir à 17h30 au théâtre de Pierrefonds une conférence d'Olivier Bancoult qui fera le point sur la lutte.

Samedi 2 juin aura lieu le repas traditionnel du Comité de solidarité Chagos La Réunion en présence de la délégation. Ce jour-là aura également lieu une rencontre le matin

avec l'association EPI.

Georges Gauvin souligne que ce séjour ainsi que toutes les activités du Comité de solidarité ne font l'objet d'aucune subvention publique. Tout repose donc sur la solidarité des amis des Chagossiens. Pour héberger, nourrir et transporter une délégation de 13 personnes pendant une semaine, des Réunionnais ont décidé de consacrer une semaine de leur temps pour la réussite du séjour de nos amis chagossiens.

Rendez-vous est donné pour le lundi 28 mai à l'aéroport de Gillot, l'heure d'arrivée prévue du vol est à 10 heures 50.

Lundi 28 mai 2018. Arrivée à 10 heures 50 (vol MK 218). Il est prévu un accueil chaleureux de la délégation à l'aéroport.

Mercredi 30 mai 2018. Journée Chagos à Sainte-Suzanne, au centre Zéлиндор de moringue et boxe française (à la Marine). Dans l'après-midi exposition sur l'histoire et l'héritage culturel des Chagossiens. Intervention d'Olivier Bancoult (président du groupe réfugiés Chagos). A 17 h 45 animation musicale dans le 'rond moringue' : échanges entre tambours (ravann) chagossiens et musiciens réunionnais, danses chagossiennes. La soirée se terminera par un buffet avec entre autres des spécialités chagossiennes.

Jeudi 31 mai 2018. Journée Chagos à Saint-Pierre. Dès le matin à partir de 10 h – 10 h 30, sur le parking devant la mairie, exposition sur l'histoire et l'héritage culturel des Chagossiens. Et animation musicale jusqu'à 16 heures, avec groupes de maloya et tambours chagossiens, musiques sœurs de l'océan Indien. Ensuite, à 17 h 30 au théâtre de Pierrefonds, conférence d'Olivier Bancoult (président du groupe réfugiés Chagos), sur l'histoire et les luttes des Chagossiens. La soirée se terminera par un pot de solidarité

Samedi 2 juin 2018. Repas solidaire au Port, à partir de midi au local de l'Association générale des Retraités de La Réunion (10 rue de Rome). L'occasion, comme pour chacun des repas du Comité de solidarité Chagos La Réunion, de marquer son soutien concret à la cause chagossienne. Au menu, deux cuisines : chagossienne et réunionnaise. Il est recommandé de réserver vos repas (tel. 0692 82 09 12 Yasmine ou 0692 86 66 35 Ninine).

Saint-André

Carrière de Dioré et l'échangeur de la Cressonnière



Le projet de carrière avait fait l'objet d'une enquête publique.

Depuis ce mardi 22 mai, une consultation publique est ouverte à la Mairie de Saint-André en vue de la construction d'un dépôt d'explosifs dédié à l'exploitation de la carrière de Dioré, laquelle devrait entrer en service d'ici à la fin de cette année. L'autorisation d'exploiter remontant depuis fin 2015. Se pose aujourd'hui la question du trafic routier qui n'a toujours pas été réglée.

Pour rappel, en juin 2015 la Mairie de Saint-André avait annoncé la création de d'un échangeur à la Cressonnière, lequel devait être li-

vré vers mi-2016. Sa construction visait deux objectifs : fluidifier d'une part la circulation, rue de la Cressonnière, Pente Sassy, jusqu'au rond-point de la Balance, portion quotidiennement embouteillée, et éviter d'autre part les encombrements supplémentaires engendrés par l'ouverture de la carrière de Dioré qui était prévue dans la foulée. Sachant que l'exploitation de celle-ci prévoit un ballet de 200 camions, en moyenne, chaque jour ! Dieu merci, pour diverses raisons, la carrière n'a pas été exploitée, mais pas de réalisation de bretelle

non plus.

Une année s'est écoulée, et lors du conseil municipal du mercredi 6 juillet 2016, la Mairie indiquait que l'échangeur serait bel et bien livré en juin 2017, soit encore un an à patienter. Mais une fois de plus, la promesse n'a pas été tenue, et les embouteillages ne font que s'amplifier, notamment aux heures de pointe. Dans la presse du samedi 24 juin 2017, l'adjoint au Maire chargé de l'aménagement déclarait cette fois que les travaux débuteront en janvier 2018, pour une durée d'environ 5 mois, autrement dit, livraison vers juillet de cette année. Sauf que le mois de mai s'achève, et le premier coup de pelle n'a toujours pas été donné, la maison située à l'emplacement de la bretelle ayant, elle, été rasée depuis l'an dernier.

La décision de l'ouverture prochaine de la carrière de Dioré a par conséquent de quoi surprendre et inquiéter la population riveraine. L'on imagine mal le démarrage de cette activité sans la construction au préalable de l'échangeur de la Cressonnière - à propos duquel il n'y a plus, depuis un an, aucune communication de la part de la Mairie.

Paul Dennemont

In kozman pou la rout

« Botan i vien apré la plui »

Sa in kozman nout tout i koné é nout tout i pans sa lé vré. Normalman oui pars la plui i tonm pa a titré toutan-toutan. Souvan dé foi la plui i dir lontan. Sépa si zot i souvien siklone Hyasint ? Moin néna dann mon tête la plui la tonm vintéin zour kaziman san arété, mé i fo pa romont l'ané 1980 pou artrouv in sityasion konmsa. L'ané 2018 lété pa mal non pli dann son manyèr é anplis l'androi la plui i tonm près pa dabitid. Solman vi k'sé in provèrb lé pa inn késtyonn solèye, d'bo tan, d'mové tan, d'plui, sé sinploman in l'ankourajman pou pran pasyans pars lé shoz i pé aranj avèk lo tan. I di pa : « La pasyans i géri la gal ? ». Alor, alon pran pasyans kan k'i fo. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni arrouv pli d'van. Sipétadyé !

Oté

Nout parti la pa mor : an kontrèr li rofé !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, i paré z'ot parti la réini pou fé la fête bann vyé militan. Z'ot zarboutan, d'après sak zot i di. La pa ké moin lé kont in sélébrasyon pou bann vyé ! La pa ké mi trouv sa initil ! Mé, moin pèsonèl, mi oi pa kosa k'i ansèrv sirtou kan la poin jenn pou pran la rolèv... épi zarboutan sa lé bien. Sa lé bien kan ou néna poto pou tienbo la kaz dobout é pi lo ti par dsl m ési ou na poin l'inn é l'ot, éskiz amoin, mé mi oi pa kosa zarboutan i ansèrv. Tok ! Pran sa pou toué !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, sak ou i di la pa fé pou étone amoin pars ou i roprann in pé tout bann kozman mi antann dopi in bonpé d'zané, bann kozman i di parti kominis lé mor. Pli pir néna in pé i di la pa bézoin tir dsi l'anbilans.

An touléka, si ni fé travaye nout tèt ala sak ni pé dir :

In parti i pé z'ète mor si li na pi d'zidé, mé nout parti néna d'zidé é a komansé tout sak Paul Vergès la mète dann son bann liv. In parti i pé z'ète mor si li néna zidé mé si son bann zidé i intèrès pi pèrone é sa la pa vré. In légzanp ? Lo lidé l'lotonomi énézétik, sète la sékirité alimantèr, sète nout dévlopman sète ankòr la solidarité avèk bann péi l'oséan indien, avèk la Palestine... I pé pa dir sa intèrès pi pèrone mèm i pé di lo kontrèr.

Li pé z'ète mor si tazantan li ranplas pa son poto é mi pé dir aou la pa ditou sak i éspas dann nout parti ; son tol i pé pouri ziskatan k'i anpar pi arien, ébin la pa sa ditou. Li rofé son poto, li romète la tol nèv é ala ké li lé roparti.

Li pé zète mor si d'ot parti i aport bann zidé nouvèl é si bann zidé nouvèl i pous an déor son bann zidé ali é la pa lo ka ditou, sé mèm lo kontrèr. Li pé z'ète mor si d'ot i pran son bann zidé é li lé pi propriyètèr ké d'in kokiye vide é la pa sa k'i éspas pou vréman.

Tok ! Pran sa pou ou !

Justin